

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2024

GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA
TRANSITION AGRICOLE - (N° 2403)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 46

présenté par

Mme Buffet, M. Izard et M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« seuil »

le mot :

« prix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de cohérence.